

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE1402

présenté par
M. Thierry, M. Fournier et Mme Laernoës
à l'amendement n° CE|981 du Gouvernement

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.